



KPMG SA
36 Rue Eugène Jacquet
59700 Marcq en Baroeul

Association les Papillons Blancs de Roubaix Tourcoing

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Association les Papillons Blancs de Roubaix Tourcoing

339 rue du Chêne Houpline 59200 TOURCOING

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
36 Rue Eugène Jacquet
59700 Marcq en Baroeul

Association les Papillons Blancs de Roubaix Tourcoing

339 rue du Chêne Houpline 59200 TOURCOING

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de l'Association les Papillons Blancs de Roubaix Tourcoing,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association les Papillons Blancs de Roubaix Tourcoing relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marcq en Baroeul, le 11 juin 2025

KPMG SA



11/06/2025 10:32

Signé par **Jocelyn Scamps**

Jocelyn SCAMPS

Associé

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ ASPB ROUBAIX TOURCOING 31/12/2024

	31/12/2024	31/12/2023
Cotisations	26 596,00	28 063,00
Ventes de biens et services		
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens et services		
Produit des activités annexes		
Ventes de biens	260 458,53	273 151,02
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
<i>dont ventes de biens relatives aux activités soc et medico-soc</i>	260 458,53	273 151,02
Ventes de prestations de services		7 188 162,24
<i>dont parrainages</i>		
<i>dont ventes de prestations relatives aux act. soc et medico-soc</i>	7 016 875,12	7 188 162,24
Production stockée	7 263,91	5 997,46
Produits des tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	75 615 347,20	73 977 400,44
<i>dont contrib.fin.des autorités de tarif. Actv. Soc.et medico-soc</i>		
subvention d'exploitation		
versement des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
ressources liées à la générosité du public	69 120,00	77 676,00
contributions financières		
Reprise sur provisions et amortissements	976 729,63	714 978,81
Transfert de charges	172 447,46	158 158,64
utilisation des fonds dédiés	147 486,85	155 463,37
Complément de rémunération des travailleurs handicapés		
Autres produits	797 268,75	567 218,34
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	85 089 593,45	83 146 269,32
Achats de marchandises		167,53
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	304 808,30	238 451,28
Variation de stock matières premières et approvisionnements	-3 416,95	-10 044,06
Autres achats et charges externes (3)	16 066 907,87	15 425 254,13
Impôts et versements assimilés	3 527 906,01	3 412 652,86
Salaires et traitements	42 189 450,18	41 100 648,36
Charges sociales	16 589 443,10	16 022 656,06
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3 020 673,43	3 106 765,10
Dotations aux amortissements sur charges à répartir		
Dotation provisions sur immobilisations		
Dotation provisions sur actif circulant	63 998,15	83 134,82
Dotation pour risques et charges	3 137 940,93	2 185 479,49
reports de fonds dédiés	371 008,78	1 903 333,67
Autres charges	112 382,16	142 433,52
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	85 381 101,96	83 610 932,76
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)	-291 508,51	-464 663,44
Produits financiers		
De participations		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 327 818,79	1 023 518,46
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Différences positives de change		
Produits nets/cession de valeur mobilière de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 327 818,79	1 023 518,46
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	354 564,99	304 859,22
Différences négatives de change		
Charges nettes s/cession de valeur mobilière de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	354 564,99	304 859,22
RESULTAT FINANCIER	973 253,80	718 659,24

RESULTAT COURANT	I-II+III-IV+V-VI	681 745,29	253 995,80
Sur opérations de gestion		260 160,82	374 790,83
Sur opérations en capital		230 446,32	227 056,16
Reprises sur provisions		28 361,01	24 802,41
Transfert de charges			
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	VII	518 968,15	626 649,40
Sur opérations de gestion		53 301,58	44 874,15
Sur opérations en capital		17 604,60	24 449,42
Dotations aux amortissements et provisions		218 135,02	39 264,22
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	VIII	289 041,20	108 587,79
RESULTAT EXCEPTIONNEL	VII-VIII	229 926,95	518 061,61
Impôts sur les bénéfices	IX	186 106,21	133 459,91
TOTAL DES PRODUITS	I+III+V+VII	86 936 380,39	84 796 437,18
TOTAL DES CHARGES	II+IV+VI+VIII+IX	86 210 814,36	84 157 839,68
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	X		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	XI		
EXCEDENT OU INSUFFISANCE	I-II+III-IV+V+VII-VIII-IX+X-XI	725 566,03	638 597,50
Incorporation de résultat antérieur	XII	57 424,80	80 048,74
RESULTAT AU BILAN	I-II+III-IV+V+VII-VIII-IX+X-XI+XII	782 990,83	718 646,24

2
dt charges afférentes à des exercices antérieurs
dt redevances de crédit bail mobilier
dt redevances de crédit bail immobilier

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Bénévolats		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
Secours en nature		
Mise à dispositions gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/24
PASSIF

	<i>EXERCICE 2024</i>	<i>EXERCICE 2023</i>
FONDS PROPRES		
<i>FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE</i>		
FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	1 592 674,52	1 592 674,52
<i>FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE</i>		
FONDS STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
<i>ECARTS DE REEVALUATION</i>		
ECARTS DE REEV/BIENS SANS DT REP	706 681,22	706 681,22
<i>RESERVES</i>		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE		
AUTRES		
EXCEDENTS ET RESERVES AFFECTES A L' INVESTISSEMENT	34 043 242,88	32 886 170,00
RESERVES DE COMPENSATION DES DEFICITS	50 643,46	68 884,42
RESERVES DE COMPENSATION DES CHARGES D'AMORTISSEMENT		
EXCEDENTS AFFECTES A LA COUVERTURE DU BFR	5 205,47	
AUTRES RESERVES	45 734,70	45 734,70
<i>REPORT A NOUVEAU</i>		
RAN HORS ACTIVITES SOCIALES OU MEDICO-SOCIALES		
RAN DES ACTIVITES SOCIALES OU MEDICO-SOCIALES NON CONTROLEES	7 398 696,42	7 698 743,21
RAN DES ACTIVITES SOCIALES OU MEDICO-SOCIALES CONTROLEES	-385 580,96	-202 811,83
REPORT A NOUVEAU		
DEPENSES REFUSEES PAR L'AUTORITE DE TARIFICATION		
CHARGES DES ACTIV. SOC. ET MEDICO-SOC. (PRISE EN CHARGES DIFFEREES)		
<i>EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE</i>		
RESULTAT DE L'EXERCICE GESTION PROPRE	549 006,62	753 582,37
RESULTAT GESTION CONTROLEE	233 984,21	-34 936,13
TOTAL RESULTAT	782 990,83	718 646,24
<i>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</i>		
FONDS ASS AVEC DT DE REPRISE		
APPORTS		
RST SOUS CONTRÔLE DE TIERS		
situation nette	44 240 288,54	43 514 722,48
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES		
SUBVENTION INVESTISSEMENT	3 484 846,06	3 554 723,55

PROVISIONS REGLEMENTEES POUR COUVERTURE DE BFR	188 717,86	188 717,86
PROVISION REFLEMENTEES RELATIVES AUX IMMOBILISATIONS		
AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES	1 667 486,34	1 657 965,25
TOTAL I	49 581 338,80	48 916 129,14
FONDS DEDIES		
FONDS DEDIES INVESTISSEMENT	3 280 533,67	2 564 539,87
FONDS DEDIES EXPLOITATION/STAGIAIRES	931 472,96	829 631,25
FONDS DEDIES TRAVAUX	4 472 768,63	4 451 893,40
FONDS DEDIES GENEROSITE PUBLIC	538 565,18	481 898,90
FONDS DEDIES SUBVENTIONS		
FONDS DEDIES SEGR LAFORCADE		
FONDS DEDIES AUTRES		
TOTAL II	9 223 340,44	8 327 963,42
PROVISION RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES	547 898,77	1 142 033,14
PROVISIONS POUR CHARGES	16 990 541,32	15 060 951,26
TOTAL III	17 538 440,09	16 202 984,40
DETTES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS (4) (5)	8 987 891,42	8 038 140,01
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES(4) (6)	77 497,81	59 229,57
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	302 887,79	323 889,94
REDEVABLES CREDITEURS		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 794 248,00	3 173 989,74
DETTES LEGS ET DONATIONS		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	9 571 715,43	9 251 193,17
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS	11 542,40	75 846,96
AUTRES DETTES	1 811 974,09	1 609 158,20
COMPTES DE REGULARISATIONS		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	339 505,26	418 611,14
TOTAL IV	23 897 262,20	22 950 058,73
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
TOTAL GENERAL (I +II+III+IV)	100 240 381,53	96 397 135,69

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2024
ACTIF

	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE 2024	NET EXERCICE 2023
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FRAIS D'ETABLISSEMENT	29 380,56 €	4 591,56	24 789,00	25 737,99
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
DONATIONS TEMPORAIRE D'USUFRUIT				
CONCESSIONS,BREVETS,LICENCES				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP.	39 535,29 €	30 069,07	9 466,22	18 750,44
IMMOBILISATIONS INCORP. en cours			0,00	190 092,08
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS	7 814 345,12 €	440 040,92 €	7 374 304,20 €	6 822 189,82 €
CONSTRUCTIONS	59 774 008,05 €	34 912 937,17 €	24 861 070,88 €	23 912 872,95 €
INST TECHN MAT ET OUT	8 512 631,50 €	7 302 333,79 €	1 210 297,71 €	1 221 479,40 €
AUTRES IMMOBILISATIONS CORP.	21 561 255,39 €	17 851 983,37 €	3 709 272,02 €	3 643 415,24 €
IMMOBILISATIONS EN COURS	1 376 762,45 €		1 376 762,45 €	3 284 634,03 €
AVANCES ET ACPTES			0,00 €	0,00 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			0,00 €	0,00 €
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	1 831 030,71 €	730 709,69	1 100 321,02 €	1 136 298,75 €
AUTRES TITRES IMMOBILISES			0,00 €	0,00 €
PRETS			0,00 €	0,00 €
AUTRES IMMOB FINANCIERES	32 222 566,04 €	1 282,62	32 221 283,42 €	32 079 634,42 €
			0,00 €	0,00 €
TOTAL I	133 161 515,11 €	61 273 948,19 €	71 887 566,92 €	72 335 105,12 €
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS MATIERES PREMIERES	54 636,73 €		54 636,73 €	51 219,78 €
AUTRES APPROVISIONNEMENTS				
EN COURS DE PRODUCTION (B&S)				

STOCKS DE PRODUITS ET MARCAHANDISES				
STOCKS PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FIN	16 982,16 €		16 982,16 €	9 718,25 €
MARCHANDISES				
AUTRES STOCKS				
FOURNISSEURS DEBITEURS AVANCES / ACOMPT	61 273,66 €		61 273,66 €	58 691,26 €
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	881 661,95 €	11 137,00 €	870 524,95 €	921 559,29 €
REDEVABLES ET COMPTES RATTACHES	1 627 663,63 €	76 258,25 €	1 551 405,38 €	1 358 625,62 €
CREANCES RECUES PAR LEGS OU DONATIONS				
AUTRES CREANCES	2 683 634,26 €		2 683 634,26 €	1 271 109,40 €
VALEUR MOBILIERE DE PLACEMENT			0,00 €	0,00 €
DISPONIBILITES	23 048 940,44 €		23 048 940,44 €	20 356 302,00 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	65 417,03 €		65 417,03 €	34 804,97 €
TOTAL II	28 440 209,86 €	87 395,25 €	28 352 814,61 €	24 062 030,57 €
CHARGES à REPARTIR sur PLUS. EXER. IV	0,00 €			
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS				
ECARTS DE CONVERSION				
TOTAL III	0,00 €		0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL (I à III)	161 601 724,97 €	61 361 343,44 €	100 240 381,53 €	96 397 135,69 €

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024

Table des matières

- 1. Objet social**
- 2. Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées**
- 3. Description des moyens mis en œuvre**
- 4. Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture**
 - 4.1. Faits caractéristiques de l'exercice**
 - 4.2. Faits caractéristiques postérieurs à la clôture**
- 5. Principes et méthodes comptables**
 - 5.1. Principes généraux**
 - 5.1.1. Changement de méthodes**
 - 5.1.2. Changement d'estimation**
 - 5.1.3. Corrections d'erreurs**
 - 5.2. Dérogations**
 - 5.3. Principales méthodes comptables**
- 6. Informations relatives au bilan**
 - 6.1. Actif immobilisé**
 - 6.1.1. Etat de l'actif immobilisé**
 - 6.1.2. Amortissement de l'actif immobilisé**
 - 6.1.2.1. Modalités d'amortissements**
 - 6.1.3. Coût des emprunts**
 - 6.1.4. Titres immobilisés**
 - 6.2. Actif circulant**
 - 6.2.1. Stocks et encours**
 - 6.2.2. Créances**
 - 6.2.2.1. Créances**
 - 6.2.2.2. Dépréciations**
 - 6.2.3. Précisions sur d'autres créances**
 - 6.2.3.1. Charges constatées d'avances**
 - 6.3. Fonds propres**
 - 6.3.1. Tableau de variations des fonds propres**
 - 6.3.1.1. Réserves d'investissement et de trésorerie**
 - 6.3.2. Report à nouveau et résultats**
 - 6.3.3. Résultat ou déficit de l'exercice**
 - 6.3.4. Provisions réglementées et subventions d'investissement**
 - 6.3.4.1. Provisions réglementées**
 - 6.3.5. Provisions réglementées**
 - 6.3.6. Provisions pour risques et charges**
 - 6.4. Fonds reportés et dédiés**
 - 6.4.1. Fonds reportés liés aux legs et donations**
 - 6.4.2. Fonds dédiés**
 - 6.4.3. Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés**
 - 6.5. Dettes**
 - 6.5.1. Emprunts et autres dettes assimilées**
 - 6.6. Etat des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice**
- 7. Informations relatives au compte de résultat**
 - 7.1. Produits du compte de résultat**
 - 7.1.1.1. Bénévolat**
 - 7.1.1.2. Montant des rémunérations et avantages divers des cadres dirigeants bénévoles et salariés**
 - 7.1.1.3. Honoraires des commissaires aux comptes**
- 8. Informations relatives à l'effectif**
- 9. Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan**

- 9.1. Engagements financiers donnés et reçus**
- 10. Informations sur l'absence d'obligations d'établissement d'un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)**

1 Objet social

L'objet social de notre association est décrit ainsi dans les statuts :

L'association a pour but, en liaison avec l'UNAPEI (Union nationale des parents et amis de personnes handicapées mentales) :

- 1) De favoriser l'accueil et l'écoute des parents et représentants légaux des personnes déficientes intellectuelles avec ou sans troubles associés, d'assurer la pleine participation des familles et des personnes déficientes intellectuelles avec ou sans troubles associés, de développer entre elles un esprit d'entraide et de solidarité et de les amener à participer à l'action de l'association.
- 2) De mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au meilleur développement moral, physique ou intellectuel des personnes déficientes intellectuelles avec ou sans troubles associés.
- 3) De promouvoir et de gérer tous les établissements et services indispensables pour favoriser le plein épanouissement des personnes déficientes intellectuelles avec ou sans troubles associés par l'éducation, la formation, l'exercice d'une activité professionnelle : ces établissements et services peuvent générer une activité commerciale, de l'hébergement, des activités éducatives, de l'insertion sociale et professionnelle, de l'organisation de loisirs.

Ces buts associatifs sont déclinés de façon plus détaillée dans le projet associatif validé par le conseil d'administration et présenté à l'assemblée générale ordinaire.

Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixé différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

- Accueil de personnes déficientes intellectuelles avec ou sans troubles associés.
- Mise en œuvre des moyens nécessaires au développement des personnes déficientes intellectuelles avec ou sans troubles associés
- Promotion et gestion des établissements et structures nécessaires à l'accueil des personnes déficientes intellectuelles

Le périmètre des activités ou missions sociales listées ci-dessus peut être ainsi défini :

- Ces activités se sont exercées dans le périmètre de la Métropole de Lille bassin Nord Est

3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Investissements :
 - Engagés antérieurement mais terminés durant l'exercice
 - Ouverture du foyer de vie de Bondues début d'amortissement du bâtiment : 2 916 598.86€
 - Engagés et terminés dans l'exercice
 - Aucun projet significatif
 - Engagés dans l'exercice mais non terminés à la clôture
 - Immobilisations en cours pour 690 517.31€ pour le démarrage du projet sur les tournesols, début des études sur travaux du DAME du recueil 203 975.40 en immobilisations en cours.
- Ressources humaines
 - L'effectif de l'association a légèrement augmenté sur 2024. L'année 2024 aura apporté des précisions sur la décision de la cours européenne concernant l'attribution des congés payés pendant les périodes d'absence maladie. Le risque ayant diminué, avons effectué une reprise de provision de 490K€.
 - En terme de ressources humaines les difficultés de recrutement, les nombreux remplacements nécessaires ont eu pour conséquence une augmentation de 1 770k€ de la masse salariale et de 271K€ d'intérimaires.
- Autres moyens/dépenses engagées
 - Les charges de l'année 2024 ont été contenues avec des augmentations dues à l'inflation notamment sur l'énergie et l'alimentation.
 - Informatique : Rien de particulier.
 - Dépenses de fonctionnement et travaux : Les travaux de l'année ont souvent dû être différé du fait des problèmes d'approvisionnement de nos prestataires. De plus l'évolution des coûts des matériaux ont contribué à une augmentation des prix.

4 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

4.1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été caractérisé par le/les faits d'importance significative suivants :

- Précisions sur l'attribution de congés payés durant les périodes d'absences maladie diminuant le risque sur l'association, reprise de provision de 490K€.

La reprise de l'activité en mode croisière avec pour conséquences :

- au niveau activité : des taux d'activité conforme .
- au niveau RH : une difficulté permanente dans le recrutement sur des métiers en tension.
- au niveau financier : néant

- Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Pas de faits particuliers

5 Principes et méthodes comptables

5.1 Principes généraux

Les règlements ANC 2018-06 et 2019-04 s'appliquent aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de notre association pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du code de l'action sociale et des familles, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06, au règlement ANC 2019-04 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

5.1.1 Changement de méthode comptable

Pas de changements de méthodes sur l'année 2024.

5.1.2 Changements d'estimation

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

5.1.3 Corrections d'erreurs

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative

5.2 Dérogations

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

5.3 Principales méthodes comptables

Notre entité utilise les méthodes comptables explicites applicables.

Les comptes présentés appliquent les méthodes « de référence » suivantes qualifiées ainsi par le règlement 2014-03 :

- Le provisionnement des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires conformément à l'article 324-1 ;

Le choix de notre entité parmi les méthodes suivantes proposées par le règlement 2018-03 pour traiter les opérations suivantes est précisé dans le paragraphe concerné de l'annexe:

- Les coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9 ;
- Les subventions d'investissement en application des articles 312-1 ;

6 Informations relatives aux postes du bilan

6.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale

Les modes et durées d'amortissements sont présentés au paragraphe 6.1.2.3.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement,
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable.

L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat sauf celles sur le fonds commercial qui ne sont jamais reprises.

6.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Etablissement : consolidation au 31/12/2024

IMMOBILISATIONS	VALEUR BRUTE AU 01/01/2024	ACQUISITIONS	CESSIONS OU REFORMES	POSTE A POSTE	ACQUISITIONS INTERNES	VALEUR BRUTE 31/12/2024
FRAIS ETABLISSEMENT	29 381 €	0 €	0 €	0 €	0 €	29 380,56 €
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVEL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
AUTRES IMMOB INC	39 535 €	0 €	0 €	0 €	0 €	39 535,29 €
TERRAINS	7 231 212,36 €	291 885,76 €	0,00 €	291 247,00 €	0,00 €	7 814 345,12 €
CONSTRUCTIONS	50 085 476,59 €	0,00 €	0,00 €	1 339 736,00 €	0,00 €	51 425 212,59 €
INSTALLATIONS GENER; AGENC CONST	7 331 498,03 €	158 317,99 €	10 516,60 €	869 496,04 €	0,00 €	8 348 795,46 €
INST TECH MAT ET OUT	8 289 767,92 €	329 353,72 €	110 619,00 €	4 128,86 €	0,00 €	8 512 631,50 €
AUT IMMO CORP IGAA	5 791 926,00 €	206 358,25 €	64 654,06 €	465 995,00 €	0,00 €	6 399 625,19 €
AUT IMMO CORP MAT TPS	5 657 752,84 €	199 317,86 €	37 530,23 €	0,00 €	0,00 €	5 819 540,47 €
AUT IMMO MAT BUREAU ET INF	2 591 175,88 €	206 459,11 €	76 534,64 €	0,00 €	6 757,30 €	2 727 857,65 €
AUT IMMO MOBILIER	4 825 584,33 €	187 800,88 €	62 163,85 €	6 544,50 €	0,00 €	4 957 765,86 €
AUT IMMO CORP AUTRES	1 618 551,97 €	37 914,25 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 656 466,22 €
IMMOBILISATION CORP EN COURS	3 474 726,11 €	1 305 697,48 €	419 756,44 €	-2 977 147,40 €	-6 757,30 €	1 376 762,45 €
TOTAL 2 CORPORELLES	96 897 672 €	2 923 105,30 €	781 775 €	0 €	0,00 €	99 039 003 €
PARTICIPATIONS	1 827 843,46 €	0,00 €	0,00 €	3 187,25 €	0,00 €	1 831 030,71 €
CREANCES RATT PART	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRES TITRES IMMOB	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
PRETS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRES IMMOB FINANCIERES	32 080 917,04 €	3 252 778,71 €	3 107 942,46 €	-3 187,25 €	0,00 €	32 222 566,04 €
TOTAL IMMOB FIN	33 908 761 €	3 252 779 €	3 107 942 €	0 €	0 €	34 053 596,75 €
TOTAL GENERAL	130 875 348 €	6 175 884 €	3 889 717 €	0 €	0 €	133 161 515,11 €
Dont immobilisations subventionnées						
-Sur taxe apprentissage	1 646 582,08 €	1 995,52 €	0,00 €	0 €	0 €	1 648 577,60 €

6.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Etablissement : consolidation

AMORTISSEMENTS	AMORTISSEM.	DOTATIONS	CESSIONS OU R	POSTE A POSTE	AMORTISSEM.
	AU 01/01/2024				AU 31/12/2024
FRAIS ETABLISSEMENT	3 642,57	948,99	0,00	0,00	4 591,56
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVEL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES IMMOB INC	20 784,85	9 284,22	0,00	0,00	30 069,07
TERRAINS	376 098,54	31 018,38	0,00	0,00	407 116,92
CONSTRUCTIONS	28 096 356,11	1 221 930,14	0,00	0,00	29 318 286,25
IGAA CONST	5 407 745,56	216 905,28	29 999,92	0,00	5 594 650,92
INST TECH MAT ET OUT	7 068 288,52	323 862,81	89 817,54	0,00	7 302 333,79
AIT IMMO CORP IGAA	4 930 532,00	266 035,38	45 170,74	0,00	5 151 396,64
AUT IMMO CORP MAT TPS	4 490 612,55	427 652,16	30 935,13	0,00	4 887 329,58 €
AUT IMMO MAT BUREAU ET INF	2 054 450,83	242 514,42	76 534,64	0,00	2 220 430,61
AUT IMMO MOBILIER	4 027 489,29	204 746,59	55 939,39	0,00	4 176 296,49
AUT IMMO CORP AUTRES	1 338 491,11	78 038,94	0,00	0,00	1 416 530,05
TOTAL 2 CORPORELLES	57 790 064,51	3 012 704,10	328 397,36	0,00	60 474 371,25
TOTAL GENERAL	57 814 491,93	3 022 937,31	328 397,36	0,00	60 509 031,88
Dont immobilisations subventionnées					
-Sur taxe apprentissage	1 617 281,76 €	15 547,99 €	16 248,40 €	0,00 €	1 616 581,35 €

6.1.2.1 Modalités d'amortissements

Les conventions générales comptables suivantes ont été appliquées dans le respect des principes suivants :

- prudence
- Continuité exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

Les règlements du CRC (Comité de la Réglementation Comptable) n°2002-10 et 2004-06 relatifs aux actifs et amortissements sont été mis en œuvre dans notre association. Ces dispositions ne sont pas nouvelles pour notre association qui a toujours enregistré les immeubles par lots avec des durées d'amortissement différentes selon la nature des lots :

- Lot gros œuvre : 30 à 50 ans
- lot couverture : 15 à 20 ans
- lot électricité : 15 ans
- lot menuiseries extérieures : 15 ans
- lot aménagement (chauffage...) : 10 ans

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent

6.1.3 Coût d'emprunt

Notre association intègre le coût d'emprunt en charge.

6.1.4 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

PARTICIPATIONS	1 827 843,46 €	0,00 €	0,00 €	3 187,25 €	0,00 €	1 831 030,71 €
CREANCES RATT PART	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRES TITRES IMMOB	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
PRETS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRES IMMOB FINANCIERES	32 080 917,04 €	3 252 778,71 €	3 107 942,46 €	-3 187,25 €	0,00 €	32 222 566,04 €
TOTAL IMMOB FIN	33 908 761 €	3 252 779 €	3 107 942 €	0 €	0 €	34 053 596,75 €

6.2 Actif circulant

6.2.1 Stocks et en cours

La valeur brute des stocks est déterminée de la manière suivante :

- Matières premières et approvisionnements : prix d'achat
- Produits intermédiaires et finis : Prix de revient

Les éventuelles dépréciations de stock sont évaluées de la manière suivante :

- Aucune dépréciation de stocks n'a été comptabilisée

6.2.2 Créances

6.2.2.1 Créances

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	0,00		
Prêts (1)	0,00	0,00	
Autres Immobilisations financières	32 221 283,42		32 221 283,42
Créances de l'actif circulant :			
Avances et acomptes versés	61 273,66	61 273,66	
Redevables et comptes rattachés	1 551 405,38	1 551 405,38	
Clients et comptes rattachés, avance acomptes	870 524,95	870 524,95	
Autres créances	2 683 634,26	2 683 634,26	
Charges constatées d'avance	65 417,03	65 417,03	
TOTAL CREANCES	37 453 538,70	5 232 255,28	32 221 283,42

6.2.2.2 Dépréciations

Le détail et la justification des dépréciations et corrections exceptionnelles de valeurs liées à la législation fiscale et concernant l'actif circulant sont les suivants : dépréciations pour clients douteux 87 395,25€

6.2.3 Précisions sur d'autres créances

Rien de particulier à signaler.

6.2.3.1 Charges constatées d'avance et écart de conversion actif

Les charges constatées d'avance significatives sont les suivantes :

- Il n'y a pas de charges constatées d'avance significatives.

6.3 Fonds propres

Une ressource destinée à renforcer les fonds propres à raison d'une stipulation du tiers financeur est comptabilisée en fonds propres avec ou sans droit de reprise.

6.3.1 Tableau de variation des Fonds propres

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement n°2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

Libellé	01/01/2024	Affectation de résultat	Augm.	Dimin.	31/12/2024
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	10 586 212	- 1 234 070	782 991	-	10 135 132
Legs et donations	-				-
Apport sans droit de reprise	1 592 675				1 592 675
Subventions d'investissement	-				-
Autres subventions d'investissements	-				-
Ecart de réévaluation	706 681				706 681
Réserve pour projet associatif	45 735				45 735
compte 110 solde créditeur	7 936 908	187 043			8 123 951
compte 119 solde débiteur	- 238 165	- 487 090		-	725 255
compte 115100 ran:activité medic/sociales	- 2 379	- 33 592		-	35 971
compte 115190 ran débiteur	- 13 511			-	13 511
compte 115900 ras activ soc/medic	- 34 078	- 244 541		-	278 619
Compte 115910 charges rejetées activ medic/soc	- 1 840	- 61 704		-	63 545
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	7 698 743	- 300 047	-	-	7 398 696
Résultat de l'exercice	594 186	- 594 187	782 991	-	782 990
Dont Activité commerciale ESAT	- 5 621	5 621	112 502	-	112 502
Dont Activité tutelle ARS ESAT	84 628	84 628	66 422		66 422
Dont tutelle sécu	97 857	97 857	117 934		117 934
Dont tutelle conseil général	- 211 140	211 139	49 628		49 628
Dont résultat association	628 462	628 462	661 509		661 509
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE	32 973 274	1 234 070	-	-	34 207 344
Subventions d'investissements affectés	-				-
Excédents affectés à l'investissement	32 886 170	1 234 070			34 120 240
Réserve de compensation	68 884				68 884
Réserve de trésorerie	-				-
RAN Résultat sous contrôle des 1/3 financeurs	18 219	-	-	-	18 219
Dont CPOM ondam	0,00				0
Dont CPOM ESAT	- 0,00			-	0
Dont CPOM CDN	18 219,39				18 219
Dont excédents financement mesures d'expl. IME MARCQ	-				-
Dont excédents financement mesures d'expl	-				-
Dont report à nouveau débiteur	-				-
Dont RAN débiteur CPOM ESAT	-				-
Dont RAN débiteur CPOM ONDAM	-				-
TOTAL situation nette	43 559 485	-	782 991	-	44 342 476

6.3.1.1 Réserves d'investissement et de trésorerie

Ces réserves sont constituées des divers résultats faits par l'association et ont été alimentées après proposition d'affectation et accordées par les tutelles. Ces fonds permettent à l'association de consolider ses fonds propres lui permettant ainsi de mener les projets de développements futurs.

COMPTE	POSTE	ETABS	DETAIL	01/01/24	DOTATION	POSTE A P	REPRISES	31/12/24
TOTAL 10685				32 955 054,42	1 277 124,82	0,00	133 087,43	34 093 886,34
106852	Excédents affectés à l'investissement			32 886 170,00	1 277 124,82	0,00	114 846,47	34 048 448,35
	106850	reserve de tresorerie		0,00	5 205,47	0,00	0,00	5 205,47
	10685200	Excédents affectés à l'investissement		20 029 786,13	1 031 298,76	0,00	66 322,69	20 994 762,20
	10685201	Excédents affectés à l'investissement		9 710 055,47	83 225,56	0,00	43 691,71	9 749 589,32
	10685202	Excédents affectés à l'investissement		1 565 257,87	24 393,61	0,00	2 174,85	1 587 476,63
	10685203	Excédents affectés à l'investissement		706 853,36	33 634,48	0,00	1 353,20	739 134,64
	10685204	Excédents affectés à l'investissement		502 537,74	93 647,50	0,00	0,00	596 185,24
	10685205	Excédents affectés à l'investissement		35 641,87	0,00	0,00	0,00	35 641,87
	10685206	Excédents affectés à l'investissement		247 380,73	5 719,44	0,00	1 304,02	251 796,15
	10685207	Excédents affectés à l'investissement		88 656,83	0,00	0,00	0,00	88 656,83
106856	Reserves de compensation des déficits			68 884,42	0,00	0,00	18 240,96	50 643,46
	10685601	Reserves de compensation des déficits		41 643,46	0,00	0,00	0,00	41 643,46
	10685602	Reserves de compensation des déficits		21 688,92	0,00	0,00	17 688,92	4 000,00
	10685603	Reserves de compensation des déficits		5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
	10685604	Reserves de compensation des déficits		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	10685605	Reserves de compensation des déficits		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	10685606	Reserves de compensation des déficits		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	10685607	Reserves de compensation des déficits		552,04	0,00		552,04	0,00
106 880	Reserves pour projet associatif			45 734,70	0,00	0,00	0,00	45 734,70

6.3.2 Report à nouveau et résultats sous contrôle des tiers financeurs

Le « Report à nouveau sous contrôle de tiers financeur » est constitué des résultats réalisés sur des projets (résultats d'établissements, de programmes) qui sont pris en considération par les organismes de financement pour déterminer le montant des ressources à attribuer pour les exercices suivants. Il fait l'objet d'une ventilation par exercice

	01/01/2024	Dotations	AFFECTATION	reprises	31/12/2024
TOTAL 11 REPORT A NOUVEAU NON CONTR.	7 575 980,12	-174 524,93	0,00	125 521,86	7 070 540,26
1100000 Report à nouveau à affecter	7 936 907,86	312 565,12	31 766,58	125 521,86	8 155 717,70
1190000 RAN gestion contrôlée affecté	-238 164,65	-487 090,05	-31 766,58	0,00	-757 021,28
Pbs aci	0,00	-46 452,21			-46 452,21
TOTAL 11 REPORT A NOUVEAU CONTR.	-122 763,09	-88 208,11	690 942,24	6 081,50	-328 156,16
1150000 RAN gestion contrôlée à affecter	18 219,39	-15 989,87	0,00	0,00	2 229,52
1151100 RAN gestion contrôlée affecté	-2 378,69	-21 344,59	0,00	0,00	-23 723,28
1151052 RAN CREDITEUR CPOM ONDAM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1151900 RAN DEBITEUR	-13 510,67	1 482,12	0,00	0,00	-12 028,55
1159000 RAN DEBITEUR	-34 078,48	-232 740,87	0,00	0,00	-266 819,35
1159100 RAN DEBITEUR	-1 839,84	-83 399,46	0,00	0,00	-85 239,30
120100 Resultat exercice	52 530,69	38 679,61	-27 704,00	6 081,50	57 424,80
1290000 RAN gestion contrôlée affecté	-141 705,49	141 705,49	0,00	0,00	0,00
TOTAL RESULTAT DE L'EXERCICE	718 646,24	782 990,83	-718 646,24	0,00	782 990,83

6.3.3 L'excédent ou déficit de l'exercice

Le résultat ne peut être attribué aux membres ou aux fondateurs.

Le résultat de l'exercice est de 782 990.83€ se compose de :

- 549 006.62€, résultat définitivement acquis à l'organisme ;
- 233 984.21€, résultat sous contrôle de tiers financeurs, « résultat pouvant être repris par un tiers financeur »

Le résultat 2024 détaillé par établissement est le suivant :

RESULTATS 2024

	RESULTAT COMPTABLE 2024	RESULTAT INCORPORE	RESULTAT FINAL 2024	
TUTELLE SECURITE SOCIALE				117 934,45 €
IMPRO	13 392,16		13 392,16 €	
EMAS	0,00		0,00 €	
SESAD TOURCOING	5 303,79		5 303,79 €	
sesapi			0,00 €	
SESSAD PRO	8 333,61		8 333,61 €	
DISPOSITIF DRON	3 703,75		3 703,75 €	
IME MARCQ	2 980,83		2 980,83 €	
SESAD MARCQ	3 523,22		3 523,22 €	
TOURNESOLS	7 815,15		7 815,15 €	
IME RECUEIL	-29 370,19	48 358,60	18 988,41 €	
SESAD RECUEIL			0,00 €	
SESADO	9 223,28		9 223,28 €	
Polymome			0,00 €	
teddimomes			0,00 €	
MAS BONDUES	6 804,54	6 891,00	13 695,54 €	
MAS EXT			0,00 €	
FAM SOINS	14 735,88	2 175,20	16 911,08 €	
FAM ALTITUDE	3 985,14		3 985,14 €	
SAMSAH	10 078,49		10 078,49 €	
TUTELLE ETAT				66 421,67 €
ESAT ROITELET	11 344,74		11 344,74 €	
ESAT ROCHEVILLE	8 886,68		8 886,68 €	
ESAT RECUEIL	24 652,64		24 652,64 €	
ESAT WATTRELOS	12 302,51		12 302,51 €	
ESAT ROUBAIX	9 235,10		9 235,10 €	
TUTELLE CONSEIL GENERAL				49 628,09 €
BRUNO HARLE	2 281,90		2 281,90 €	
LANDEVIN	3 316,26		3 316,26 €	
ALPHA	2 208,66		2 208,66 €	
ALPHA RENFO			0,00 €	
FAMCHON	1 442,11		1 442,11 €	
LA PEPINIERE	3 245,86		3 245,86 €	
SINGULIER PLURIEL ACC DE JOUR	727,43		727,43 €	
SINGULIER PLURIEL HEBERGEMENT	3 753,42		3 753,42 €	
SAVS	4 676,64		4 676,64 €	
SAMSAH (HEBERGEMENT)	3 876,15		3 876,15 €	
ALTITUDE	6 230,32		6 230,32 €	
Foyer de vie de bondues	1 569,99		1 569,99 €	
TRAVERSE	1 577,65		1 577,65 €	
TEMPO	2 850,00		2 850,00 €	
FAM HEBERGEMENT	4 150,16		4 150,16 €	
FAM ACC DE JOUR	1 634,33		1 634,33 €	
AUSTERLITZ	462,97		462,97 €	
ST JACQUES	789,11		789,11 €	
JULES DEHEANE	1 057,03		1 057,03 €	
Le BROUTTEUX	627,47		627,47 €	
JULES DERVAUX	704,18		704,18 €	
DES PRES	2 446,45		2 446,45 €	
ACTIVITE COMMERCIALE				
ESAT ROITELET	86 493,15		86 493,15 €	-112 502,38 €
ESAT ROCHEVILLE	-189 217,94		-189 217,94 €	
ESAT RECUEIL	91 085,56		91 085,56 €	
ESAT WATTRELOS	-123 704,67		-123 704,67 €	
ESAT ROUBAIX	22 841,52		22 841,52 €	
DEFABNORD			0,00 €	
CADIFLOR			0,00 €	
ACTIVITE ASSOCIATIVE				
VIE ASSOCIATIVE	923 656,11		923 656,11 €	661 509,00 €
SIEGE			0,00 €	
Eureka Vacances			0,00 €	
TRAIT D'UNION			0,00 €	
TRAIT UNION refactu	-34 963,92		-34 963,92 €	
Trait union foncier	-331,38		-331,38 €	
Clanins SAVS refact			0,00 €	
CHANTIERS INSERTION	-61 482,88		-61 482,88 €	
LUDOTHEQUE	-517,20		-517,20 €	
PARENTALITE	-75 991,66		-75 991,66 €	
PPS	-21 038,26		-21 038,26 €	
POLE CULTURE LOISIR	-42 449,42		-42 449,42 €	
Pass temps	2 301,24		2 301,24 €	
ASSO RESIDENCES S SERVICES	-21 525,00		-21 525,00 €	
Square habitat inclusif	-2 908,18		-2 908,18 €	
square refacturation	-3 240,45		-3 240,45 €	
		- €	0,00 €	
total général	725 566,03 €	57 424,80 €	782 990,83 €	782 990,83 €

6.3.4 Provisions règlementées et subventions d'investissements

6.3.4.1 Provisions Règlementées

Ces provisions sont constituées de réserves de trésorerie et de réserves provenant des plus-values réalisées lors des cessions d'immobilisations.

COMPTE	POSTE	ETABS	DETAIL	A NOUV	DOTATION	POSTE A P	REPRISES	31/12/24
141000	RESERVES DE TRESORERIE			188 717,86	0,00	0,00	0,00	188 717,86
14100000	Reserve de trésorerie			188 717,86	0,00	0,00	0,00	188 717,86
142000	PROV REGL RELATIVES IMPOS			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1420000	Provision regl. Relative aux immobilisations			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
148600	Diff/ réalisat. Elements actifs			1 657 965,25	9 805,04	0,00	283,95	1 667 486,34
14860000	Diff/ réalisation éléments actifs			1 657 965,25	9 805,04	0,00	283,95	1 667 486,34

6.3.4.2 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements sont des ressources à caractère durable, des ressources stables permettant de financer les investissements nécessaires aux activités de l'entité et d'alimenter sa trésorerie.

A compter de la première application du règlement 2018-06 les subventions d'investissement sont soit reprises au compte de résultat exceptionnel au rythme de l'amortissement des actifs qu'elles ont contribués à financer, que l'actif soit un bien renouvelable par l'association ou non, soit comptabilisées immédiatement en produit exceptionnel à la date d'octroi de la subvention.

Ce choix de méthode comptable s'applique à l'ensemble des immobilisations amortissables financées dans le cadre de projets définis par l'utilisation de fonds dédiés.

Notre entité a choisi :

- De reprendre dans le résultat au rythme de l'amortissement de la quote-part des biens ainsi financés, la subvention d'investissement comptabilisée en fonds propres lors de son octroi, seul le montant net de la subvention étant présentée au bilan

6.3.5 Provisions règlementées

COMPTE	POSTE	ETABS	DETAIL	A NOUV	DOTATION	transfert	REPRISES	31/12/24
TOTAL 131	SUBVENTION D'EQUIPEMENTS			7 394 402,38	154 927,83	0,00	14 341,12	7 534 989,09
131100	Subv invest non renouv ass			409 254,67	0,00	0,00	5 503,40	403 751,27
13110000	Subvention investissement			409 254,67	0,00	0,00	5 503,40	403 751,27
131300	Subv invest equip département			327 467,60	0,00	0,00	0,00	327 467,60
13130000	Subvention investissement			327 467,60	0,00	0,00	0,00	327 467,60
131400	Subv invest equip départ.			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13140000	Subvention investissement			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131500	Subv invest equip départ.			4 151,13	0,00	0,00	0,00	4 151,13
13150000	Subvention investissement			4 151,13	0,00	0,00	0,00	4 151,13
131700	Subv invest non renouv ass			15 336,66	0,00	0,00	0,00	15 336,66
13170000	Subvention agefiph			15 336,66	0,00	0,00	0,00	15 336,66
131800	Subv invest non renouv ass			85 240,97	74 105,60	0,00	1 709,59	157 636,98
13180000	Subvention agefiph			85 240,97	74 105,60	0,00	1 709,59	157 636,98
131810	Subv taxe apprentissage			2 667 646,92	78 345,23	0,00	0,00	2 745 992,15
13181000	Subvention taxe apprentissage			2 667 646,92	78 345,23	0,00	0,00	2 745 992,15
131880	Autre Subv équipement			3 885 304,43	2 477,00	0,00	7 128,13	3 880 653,30
13188000	Autre subvention d'équipement			3 885 304,43	2 477,00	0,00	7 128,13	3 880 653,30
TOTAL 139	SUBV EQUIP. INSCR. CPTE RES.			-3 839 678,83	-210 464,20	0,00	0,00	-4 050 143,03
1391000	Subv invest equip départ.			-35 281,68	-8 820,42	0,00	0,00	-44 102,10
13910000	Subvention investissement			-35 281,68	-8 820,42	0,00	0,00	-44 102,10
1391100	Subv invest equip départ.			-456 739,93	-20 706,23	0,00	0,00	-477 446,16
13911000	Subvention investissement			-456 739,93	-20 706,23	0,00	0,00	-477 446,16
1391300	Subv invest non renouv ass			-62 028,54	-15 455,49	0,00	0,00	-77 484,03
13913000	Subvention agefiph			-62 028,54	-15 455,49	0,00	0,00	-77 484,03
139800	Subv taxe apprentissage			-34 363,68	-20 379,12	0,00	0,00	-54 742,80
13918000	Subvention taxe apprentissage			-34 363,68	-20 379,12	0,00	0,00	-54 742,80

6.3.6 Provisions pour risques et charges

Ces provisions ont pour but de pallier aux divers risques et charges auxquels l'association pourrait être soumise.

On y retrouve les risques prudhommaux, les litiges mais aussi les provisions pour gros travaux ainsi que la provision retraite.

COMPTE	POSTE	ETABS	DETAIL	A NOUV	DOTATION	POSTE A P	REPRISES	31/12/24
151100	Provision pour litige			246 331,75	2 903,36	0,00	61 037,73	188 197,38
15110000	Provision pour litige			246 331,75	2 903,36	0,00	61 037,73	188 197,38
1518000	Autres provision pour risques			895 701,39	20 000,00	0,00	66 000,00	359 701,39
15180000	Autres provisions pour risques			895 701,39	20 000,00	0,00	66 000,00	359 701,39
153000	Provision retraite			6 595 508,17	134 051,00	0,00	145 644,76	6 583 914,41
15300000	Provision retraite			6 595 508,17	134 051,00	0,00	145 644,76	6 583 914,41
157200	Provision travaux			8 405 599,32	3 255 575,21	-750 000,00	613 592,20	10 297 582,33
157200	Provision travaux			8 405 599,32	3 255 575,21	-750 000,00	613 592,20	10 297 582,33
158800	Autres provisions pour charges			59 843,77	105 111,36	0,00	55 910,55	109 044,58
15880000	Autres provisions pour charges			59 843,77	105 111,36	0,00	55 910,55	109 044,58
TOTAL				16 202 984,40	3 517 640,93	-750 000,00	942 185,24	17 538 440,09

6.4 Fonds reportés et dédiés

6.4.1 Fonds reportés liés aux legs ou donations

COMPTE	POSTE	ETABS	DETAIL	01/01/24	DOTATION	NRCA	REPRISES	31/12/24	+ de 1 an
196100	Fonds dédiés générosité du public			481 898,90	80 465,64	0,00	23 799,36	538 565,18	464 249,54
19610000	Fonds dédiés générosité du public			2 400,00	66 500,00	0,00	0,00	68 900,00	2 400,00
19610001	Fonds dédiés générosité sect 1			61 455,99	6 315,64	0,00	1 592,40	66 179,23	59 863,59
19610002	Fonds dédiés générosité sect 2			37 873,05	1 500,00	0,00	3 800,00	35 573,05	34 073,05
19610003	Fonds dédiés générosité sect 3			6 961,91	6 150,00	0,00	7 004,80	6 107,11	6 107,11
19610004	Fonds dédiés générosité sect 4			106 144,10	0,00	0,00	0,00	106 144,10	106 144,10
19610005	Fonds dédiés générosité sect 5			228 000,00	0,00	0,00	0,00	228 000,00	228 000,00
19610006	Fonds dédiés générosité sect 6			9 912,93	0,00	0,00	9 912,93	0,00	0,00
19610007	Fonds dédiés générosité sect 7			29 150,92	0,00	0,00	1 489,23	27 661,69	27 661,69

6.4.2 Fonds dédiés

COMPTE	POSTE	ETABS	DETAIL	A NOUV	DOTATION	NRCA	REPRISES	31/12/24	+ de 1 an
191100	Residences services			-594,11				-594,11	-594,11
192100	Fonds dédiés à l'investissement			2 565 133,98	0,00	750 000,00	34 006,20	3 281 127,78	2 531 127,78
19210000	Fonds dédiés à l'investissement			1 069 559,23	0,00	0,00	16 108,83	1 053 450,40	1 053 450,40
19210001	Fonds dédiés à l'investissement			1 342 472,81	0,00	750 000,00	17 274,97	2 075 197,84	1 325 197,84
19210002	Fonds dédiés à l'investissement			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19210003	Fonds dédiés à l'investissement			153 101,94	0,00	0,00	622,40	152 479,54	152 479,54
192200	Fonds dédiés à l'exploitation			293 066,52	158 760,00	0,00	5 218,80	446 607,72	333 847,72
19220000	Fonds dédiés à l'exploitation			293 066,52	158 760,00	0,00	5 218,80	446 607,72	333 847,72
1922001	Fonds dédiés stagiaires			309 606,73	70 890,56	0,00	60 726,38	319 770,91	300 329,72
19220011	Fonds dédiés stagiaires sect 1			185 468,05	56 375,73	0,00	54 106,64	187 737,14	131 361,41
19220012	Fonds dédiés stagiaires sect 2			79 567,94	10 556,24	0,00	1 799,76	88 324,42	139 657,25
19220013	Fonds dédiés stagiaires sect 3			10 113,01	3 958,59	0,00	4 819,98	9 251,62	-5 146,67
19220014	Fonds dédiés stagiaires sect 4			16 545,43	0,00	0,00	0,00	16 545,43	16 545,43
19220016	Fonds dédiés stagiaires sect 6			17 912,30	0,00	0,00	0,00	17 912,30	17 912,30
1922003	Fonds dédiés travaux			4 451 893,40	30 564,19	0,00	9 688,96	4 472 768,63	4 442 204,44
19220031	Fonds dédiés travaux section 1			3 846 328,07	26 363,05	0,00	0,00	3 872 691,12	3 846 328,07
19220032	Fonds dédiés travaux section 2			184 186,65	4 201,14	0,00	0,00	188 387,79	184 186,65
19220033	Fonds dédiés travaux section 3			59 036,22	0,00	0,00	0,00	59 036,22	59 036,22
19220034	Fonds dédiés travaux section 4			213 773,22	0,00	0,00	474,57	213 298,65	213 298,65
19220035	Fonds dédiés travaux section 5			114 164,48	0,00	0,00	7 663,47	106 501,01	106 501,01
19220036	Fonds dédiés travaux section 6			5 811,34	0,00	0,00	1 221,07	4 590,27	4 590,27
19220037	Fonds dédiés travaux section 7			28 593,42	0,00	0,00	329,85	28 263,57	28 263,57
192202	Fonds dédiés Santé Numérique/QVT			226 958,00	0,00	0,00	61 863,67	165 094,33	165 094,33

6.4.3 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Notre entité provisionne ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après :

L'engagement relatif à l'indemnité de départ en retraite au 31/12/2024 a été calculé selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaire en fin de carrière en fonction des paramètres suivants :

- Calcul des droits à partir des données de la convention collective.
- Application de la table de mortalité INSEE 2009.
- Application d'un taux de turn-over différencié selon le statut, la tranche d'âge et basé sur les statistiques de départ des cinq dernières années.
- Taux d'actualisation de 3.30%, taux de progression annuel du point de 0.52% et prise en compte des progressions de salaire liées à l'avancée en ancienneté dans la grille.
- Age de départ : 64 ans.
- Taux de charges sociales retenu : 53.00% pour les non-cadres et 61.00% pour les cadres.

Sur ces bases, la dette actuarielle au 31/12/2024 a été estimée à 6 572 369 €. L'engagement net non couvert par les provisions afférentes comptabilisées au 31 décembre 2024 est donc à 0 €.

6.5 Dettes

6.5.1 Emprunts et autres dettes assimilés

Les emprunts inscrits au bilan au 31 décembre 2024 se composent de :

EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AU 31 DECEMBRE 2024

EMPRUNT	N° COMPTE	K RESTANT DU	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN 5ANS AU PLUS	A PLUS DE 5 ANS
EMP PLS CHENE HOUPLINE	16420001	1 070 875,37	82 375,03	411 875,15	576 625,19
EMP SINGULIER PLURIEL CREDIT FONC	16410000	1 773 333,32	126 666,67	633 333,30	1 013 333,35
EMP CE MAS TCG	16444107	369 446,06	233 333,28	136 112,78	
EMP PLS LE SQUARE	16410003	605 961,94	54 175,09	227 039,28	324 747,57
EMP PLC TRAIT D'UNION	16410004	2 099 079,20	111 708,56	468 152,92	1 519 217,72
EMP FVB BANQUE POSTALE	16410006	1 643 333,34	113 332,00	453 333,28	1 076 668,06
EMP CIC FONCIER ALTITUDE	16410005	1 425 862,19	91 061,15	392 797,15	942 003,89
TOTAL		8 987 891,42	812 651,78	2 722 643,86	5 452 595,78

État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	0,00		
Prêts (1)	0,00	0,00	
Autres Immobilisations financières	32 221 283,42		32 221 283,42
Créances de l'actif circulant :			
Avances et acomptes versés	61 273,66	61 273,66	
Redevables et comptes rattachés	1 551 405,38	1 551 405,38	
Clients et comptes rattachés, avance acomptes	870 524,95	870 524,95	
Autres créances	2 683 634,26	2 683 634,26	
Charges constatées d'avance	65 417,03	65 417,03	
TOTAL CREANCES	37 453 538,70	5 232 255,28	32 221 283,42

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A + D' 1 AN ET 5 ANS AU PLUS	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes auprès de établissements de crédit (2)	8 987 891,42	812 651,78	2 722 643,86	5 452 595,78
Emprunts et dettes financières divers (2)	77 497,81	77 497,81		
Avances et acomptes reçus	302 887,79	302 887,79		
Redevables créditeurs	0,00			
Fournisseurs et comptes rattachés	2 794 248,00	2 794 248,00		
Dettes fiscales et sociales	9 571 715,43	9 571 715,43		
Dettes sur immob et comptes rattachés	11 542,40	11 542,40		
Autres dettes	1 811 974,09	1 811 974,09		
Produits constatés d'avance	339 505,26	339 505,26		
TOTAL DETTES	23 897 262,20	15 722 022,56	2 722 643,86	5 452 595,78

7 Informations relatives au Compte de résultat

7.1 Produits du compte de résultat

		2024
Chiffre d'affaires net		4 087 586,31
	707090	260 458,53
	706000	61 240,00
	701000	296,00
	701010	-203 505,41
	701020	2 995 510,98
	701030	305,57
	701040	165 086,42
	701060	1 732,78
	701090	806 461,44
Produits de la tarifications		63 753 436,92
	731000	4 170 640,00
	731100	
	731300	2 913 917,63
	731600	55 101 534,33
	731700	270 679,92
	731710	903 907,00
	731800	382 318,04
	732000	10 440,00
	737100	
Produits des activités annexes		3 189 747,34
	708100	1 425 086,66
	708200	
	708210	530 556,00
	708280	41 680,00
	708400	77 610,54
	708500	328 752,00
	708800	749 231,94
	708820	36 830,20
	709000	
production stockée		7 263,91
Subventions d'exploitation		1 090 945,28
Reprises sur amortissements et provisions		976 729,63
Transfert de charges		172 447,46
Cotisations		26 596,00

Les produits de la tarification se répartissent en 45 394 667.68 pour l'ARS et 16 930 483.68 pour le conseil départemental.

7.1.1.1 Bénévolat

Le bénévole est une personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial (Avis du Conseil économique et social du 24 février 1993) et selon l'objet et les règles de l'entité auprès de laquelle le bénévole s'engage.

Le bénévolat informel (aide aux voisins, coups de main) est à distinguer du bénévolat formel qui s'exerce au sein d'une structure organisée.

En l'absence de renseignements quantitatifs fiables, l'option n'a pas été prise de procéder à son enregistrement comptable. On peut cependant estimer ce bénévolat à environ 4 etp.

7.1.1.2 Montant des rémunérations et avantages divers des cadres dirigeants bénévoles et salariés

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages des cadres dirigeants bénévoles ou salariés à savoir la présidente, le secrétaire et le trésorier pour l'année 2024 s'élève à 0 €.

7.1.1.3 Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément au décret 2008-1487 du 30 décembre 2008 modifiant l'article R.123-198 du Code de commerce relatif aux informations devant figurer dans l'annexe aux comptes annuels, les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisées en charges pour l'exercice 2024 s'élèvent à 49 500.00€

Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

Source : CDI-CDD bilan social 2024

Tableau effectifs pour annexe

	Hommes	Femmes	Total
Cadres	49	75	124
Techniciens	69	230	299
Employés	146	277	423
Ouvriers	49	90	139
Médecin	3	6	9
Education Nationale	2	17	19
Emplois aidés	47	33	80
Total	365	728	1093

9 Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

9.1 Engagements financiers donnés et reçus

Sureté réelles consenties :

Aucune

Cautions et garanties obtenues :

Sur emprunt PLS Chêne Houplines (16420001) cautionnement département du Nord à hauteur de 2 483 435€.

Sur emprunt PLS Crédit foncier Singulier Pluriel (16410000) cautionnement de la communauté urbaine de Lille à hauteur de 3 800 000€.

Sur emprunt PLS Banque Postale Le Square (16410003) cautionnement de la MEL à 100% à savoir 850 000€.

Sur emprunt PLS Banque Postale Trait d'Union (16410004) cautionnement de la MEL à 100% à savoir 2 500 000€.

Sur emprunt CIC foncier Altitude (164100005) nantissement à hauteur de 800 000 € sur 5 unités EMTN stork DMS et 7 unités EMTNLA CALLABLE 10NC3.

Sur emprunt PLS Banque Postale Foyer de vie de Bondues (16410006) cautionnement MEL à 100% à savoir 1 700 000€.

Crédit-bail :

Néant

Autorisation de découvert :

Aucune autorisation de découvert au 31/12/2024

Information sur l'absence d'obligations d'établissement d'un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Notre entité n'est pas soumise aux obligations d'établissement d'un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public visant les associations, fondations, fonds de dotation faisant appel à la générosité du public percevant des dons pour un montant supérieur à 153K€.

Les dons reçus sur 2024 s'élèvent à 31 395.03€ tandis que la collecte s'élève à 69 120.00€.